



Cluster
des médias



Les travaux en cours



Le phasage des travaux

L'aménagement du Cluster des médias sera rythmé par différentes phases :

LES TRAVAUX DE PRÉPARATION DES TERRAINS

Plusieurs mois seront nécessaires pour déconstruire certains bâtiments et préparer les terrains qui accueilleront les futures constructions.

LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT

L'obtention de l'autorisation environnementale est nécessaire pour ces travaux.

- Des espaces publics : les voiries (piétonnes, cyclables ou circulées), les places, les espaces verts, etc. ;
- Des bâtiments : logements, rez-de-chaussée dédiés aux commerces et aux services ;
- Des équipements : groupe scolaire, gymnases, piscine, crèche, etc.

LES TRAVAUX DE FINALISATION DES ESPACES PUBLICS

Après les Jeux, le site nécessitera peu de travaux de réversibilité. Les logements qui accueilleront les journalistes seront livrés dans leur état définitif dès 2024. Quant aux travaux de finalisation des espaces publics, ils s'achèveront courant 2025.

Les travaux préparatoires

Avant le début des travaux de construction, une étape de préparation des terrains est indispensable. Début mai, l'entreprise Eiffage a ainsi entamé la déconstruction des annexes du bâtiment du CEREMA situées au 63 rue de l'Égalité, selon des modalités spécifiques liées à l'épidémie de COVID-19.

Dans le respect du Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour le secteur du BTP réalisé par les ministères du Travail, de la Ville et du Logement, et des Solidarités et de la Santé, la SOLIDEO a défini en lien avec le coordonnateur sécurité et protection de la santé (CSPS) et l'entreprise Eiffage, un ensemble de mesures permettant de mener à bien les travaux tout en assurant la sécurité des ouvriers sur le chantier : aménagement des espaces communs (salles de réunion, réfectoire, vestiaires) pour faire respecter les mesures de distanciation sociale, désinfection régulière des locaux, mise à disposition de points d'eau et de solutions hydroalcooliques. Par ailleurs, les gestes barrières sont régulièrement rappelés aux personnels évoluant sur site et matérialisés grâce à un marquage au sol et un affichage spécifiques.